

## Inauguration du bassin de rétention d'eau pluviale de Fontarnaud de Grand Poitiers, à Saint-Benoît

Lundi 7 octobre 2013, 16 h

Route de Fontarnaud – Saint-Benoît

Attendu depuis plusieurs années par les riverains, le bassin de rétention d'eau pluviale de Fontarnaud a été inauguré ce lundi 7 octobre 2013, en présence de Gérard Sol, Vice-président de Grand Poitiers en charge de la Commission assainissement, et Dominique Clément, maire de Saint-Benoît.

L'ouvrage se situe dans un quartier pavillonnaire de Fontarnaud qui avait fait l'objet d'inondations à plusieurs reprises. Les habitations du côté sud de la route de Fontarnaud et du Chemin du Val-Béni sont fréquemment victimes d'inondations lors de fortes précipitations alors que la partie nord du secteur a déjà été canalisée par des buses et des fossés. C'est dans le but de limiter les risques d'inondations lors de fortes pluies dans le quartier de Fontarnaud que la Communauté d'Agglomération de Grand Poitiers avait décidé un aménagement du réseau d'eau pluviale et la création d'un bassin d'orage.

### Situation et données techniques

Le bassin d'orage paysager avec des pentes douces d'une capacité de 750 m<sup>3</sup> a été réalisé en contrebas de la route de Fontarnaud, derrière les maisons de la rue du Val Béni. La finalité étant d'éviter un afflux brutal d'eau de pluie dans le Miosson en mettant en place un dispositif de débit de fuite. En parallèle, les fossés et le Talweg sont reprofilés pour un meilleur écoulement des eaux.

Le bassin s'étend sur une surface de 2 342 m<sup>2</sup>. Il est alimenté par une canalisation réalisée aussi dans le cadre de ces travaux, d'un diamètre de 600 mm. Cette dernière collecte les eaux pluviales d'un bassin versant de 11 ha. Un caniveau a été installé au fond du bassin afin de faciliter les écoulements vers l'exutoire en cas de basses eaux.

Le bassin muni d'un ouvrage de régulation de vidange d'un débit limité à 33 l/s se prolonge par une noue aménagée en servitude sur le terrain privé, jusqu'au réseau plus en aval du chemin Puy Joubert pour rejoindre le Miosson.

Les travaux ont été réalisés en deux phases, sur la période de septembre à octobre 2012, puis une reprise des travaux pour finition en mai et juin 2013.

Entreprises ayant participé à la réalisation de l'ouvrage :

Naldéo Poitiers, Maître d'œuvre de l'opération, conception du projet.

Vernat TP Loches, entreprise réalisatrice des travaux.

### Coût de l'opération :

Coût total de l'opération : 210 000 € HT